Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 373

Artikel: Le tuteur général et les femmes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Cliché Lique de Femmes pour la Paix et la Liberté.

Encore un dessin de Daumier

dont l'actualité frappe, hélas!

encore aujourd'hui.

Le Couronnement de la Paix

Réunions diverses.

La place nous fait défaut pour énumérer ici toutes les réunions qui se sont échelonnées à Genève au cours de ces dernières semaines, et qui présentent un si vif intérêt pour nous autres femmes. Bornons-nous à mentionner le thé offert par le Comité des Associations féminines genevoises le le Comité des Associations réminines genevoises le 7 février, après-midi, à toutes celles que la remise des pétitions avait attirées à Genève, et où l'on entendit sous la présidence de Mile Schaetzel, Mrs. Ben Hooper (Etats-Unis) et Mme Freundlich députée au Parlement autrichien; le lunch du 11 février, présidé avec éloquence par Mme Schreiber-Krieger, députée au Reichstag, et où M. S. de Madariaga parla du désarmement, comme seul pouvait en parler l'ancien chef de la Section du Désarmement de la S. d. N.; la réunion offerte par Mrs. Corbett Ashby, le 12 février, au personnel de bureau de la délégation britannique à la Conférence pour permettre à ces jeunes filles de faire connaissance avec d'autres jeunes filles de Genève; le thé du 13 février pour l'inau-guration de l'exposition des pétitions féminies, les réunions organisées par la Ligue des Femmes juives, l'Association des Femmes universitaires, etc., etc.

De Zurich, nous apprenons encore que la mani-

festation en faveur du désarmement du 8 février a eu grand succès, et que soit Dr. Bäumer (Allemagne), soit M^{me} Marcelle Capy (France), soit M^{me} Miss Lathrop (Ode-Bretagne), remplaçant au denier moment Mrs. Corbett Ashby empêchée, ont remarquablement défendu l'idéal de paix.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Memorandum du Comité féminin pour le Désarmement

(Suite et fin.)

Propositions concrètes. A la lumière de ces considérations, nous nous permettons de soumettre les propositions sui-

¹ Pour la première partie de ce Memorandum, voir notre précédent numéro.

1. Le Conseil devrait faire connaître aux gouvernements nationaux notre grand désir de les voir examiner s'il n'existe pas, dans leurs pays respectifs, des femmes capables de faire partie des délégations à la Conférence du Désarmement.

2. Etant donné les différences extrêmes qui Etant donné les différences extremes qui existent dans le statut juridique des femmes des diverses parties du monde et en raison desquelles il est probable que, dans certains pays, les demandes émanant de femmes désirant participer à ces délégations ne recevront pas la considération qu'elles méritent, le Conseil devrait trouver un moyen d'atténuer cette grave inégalité.

3. Le Président de la Conférence devrait réserver une période définie au cours de la session plénière de la Conférence pour recevoir les pétitions et déclarations en faveur du désarmement qui ont été signées par des millions d'hommes et de femmes de tous les pays, et qui sont le témoignage de l'active propagande menée en faveur de la paix dans le monde entier, au cours des deux dernières années, par les organisations féminines.

4. Le Conseil devrait prendre acte du fait que pendant la Conférence du Désarmement, le Comité des organisations féminines interna-tionales pour le désarmement siégera de facon constante à Genève et sera assisté par un Conseil consultatif composé de femmes d'un grand nombre de pays. Il est de la plus haute importance que ce Comité et le Conseil consultatif soient tenus constamment au cou-rant des délibérations de la Conférence, afin de pouvoir informer leurs organisations constitutives, nationales et locales, de la marche des travaux. Afin de faciliter ce contact et d'aider le Comité du Désarmement à s'acquitter de sa tâche comme il convient, nous prions le Conseil de lui accorder les mêmes avantages qu'aux représentants des agences de presse et des journaux, à savoir:

a) attribution d'un certain nombre de sièges marqués, réservés, et bien placés, dans la salle de conférence;

b) admission au bénéfice des services ré-

Marie Gevers: La comtesse des digues. Editions Victor Attinger, Paris-Neuchâtel).

Préfacé par Charles Vildrac, ce roman régional belge a une forte saveur de terroir qui en fait quelque chose d'à part et d'attirant. Si particu-lière, si étrange pour nous, la région de l'Escaut, avec ses cours d'eau qui subissent l'influence de la marée, avec ses polders, ses oseraies, ses inondations, malgré un système de digues scrupuleu-sement surveillé!

Et nous apprenons qu'en Flandre, il existe des Et nous apprenons qu'en l'andre, il existe des associations de propriétaires intéressés au bon état de ces remparts qu'on dresse contre la puissance destructrice des eaux, et qu'elles ont un chef nommé « comte des digues ». M^{me} Gevers en a fait une comtesse, belle fille vigoureuse, qui est née dans ce pays des brumes et des marécares qui l'aime profendément. Mi paragras cages, qui l'aime profondément. Mi-paysanne, mi-bourgeoise, elle est d'une rectitude morale ab-solue: d'où la lutte sentimentale qui s'achèvera par un mariage heureux. Livre sain, où il y a du pittoresque et de la poésie.

EDOUARD SILVA: La dernière gerbe. Editions Figuière, Paris.

Figuière, Paris.

Des vers — une alternance un peu monotone d'alexandrins et de vers de huit syllabes. L'auteur recueille là des impressions de guerre, du grand espoir d'après guerre; il exprime ses grand espoir d'apres guerre; il exprime ses doutes, l'àpreté des combats intérieurs. L'ironie amère fait place à l'espoir, à la foi. Passé, pré-sent, — le passé surtout pour celui qu'on devine avancé sur la pente de la vie, des conseils à un petit-fils, tout ce qui fait ou a fait vibrer son cœur s'exprime dans ces pages.

M.-L. P.

Edmond Privat, chargé de cours à l'Université de Genève: Le choc des patriotismes. Bibliothèque de philosophie contemporaine, Alcan, Paris. Prix: 15 ff.

Paris. Prix: 15 ff.

Ce livre, nous dit son auteur, journaliste et conférencier très apprécié, est le fruit d'observations. Ayant publié des ouvrages sur l'histoire des insurrections polonaises, et une série d'enquêtes, parues dans le Temps, sur les nationalités slaves d'Autriche-Hongrie pendant la guerre. M. Privat a, de plus, siégé comme expert à quatre assemblées de la Société des Nations, et a noté ses impressions.

A sa suite et avec un intérêt constant, le lecteur examinera les expériences faites; il tâchera de lire dans l'âme des peuples, et chemin faisant, il mesurera mieux l'illusion de tous les égoismes humains ou nationaux, et comprendra plus aisément comment il faut accomplir en ce monde sa tâche individuelle et collective.

L'âme nationale et sa formation, la vanité natio-

L'âme nationale et sa formation, la vanité natio-

L'âme nationale et sa formation, la vanité nationale et les formes variées qu'elle sait prendre, la vérité et la morale nationales, la dualité de la morale des nations (celle de paix et celle de guerre), la conscience de classe, les habitudes et les mystiques anciennes ainsi que les mystiques enouvelles... quelques-unes, parmi beaucoup d'autres, des questions d'importance vitale que traite Edmond Privat.

Et méditons un peu sur ce paragraphe des conclusions de son livre si intéressant et si sincère: « Jusqu'ici la responsabilité d'un homme se limitait à sa conduite individuelle. Une conscience morale collective étendra ces limites. Il faudra songer, non seulement aux injustices qu'on commet tout seul, mais à celles qu'on commet tout seul, mais à celles qu'on commet en groupe, et à celles qu'on laisse faire aux autres et dont on profite.»

guliers de documentation et du service établi par la Section d'Information (communiqués, etc.) pour la presse;
c) accès au Secrétariat dans les mêmes con-

ditions que la presse. 2

Nous croyons que ces quatre propositions four-nissent le moyen d'élargir et de renforcer la collaboration des femmes à la Conférence du

Un nouveau vote de la Chambre française en faveur du suffrage féminin

Dans le vote de surprise, intervenu la nuit du 12 au 13 février à propos de la réforme électorale, la Chambre française a de nou-veau réaffirmé ses convictions suffragistes, en introduisant comme un article de cette réforme l'électorat politique féminin, à l'écra-sante majorité de 318 voix contre 1.

Comme tout ceci serait facile et beau s'il n'y avait pas l'inébranlable barrière du Sénat à surmonter, barrière qui, une fois de plus, va s'interposer sur le chemin du progrès.

La Journée des Pétitions

(Suite de la première page.)

Venons-en à la remise de nos propres péti-tions. Comme on le sait, appel avait été fait à l'honneur des femmes suisses pour contri-buer à donner à cette cérémonie son caractère imposant par la participation de repré-sentantes de toutes les parties de la Suisse. Et qu'il soit dit ici à notre honneur que nombreuses ont été celles qui ont répondu à cet appel, et que de presque partout les Sociétés féminines avaient envoyé des délégations qui

féminnes avaient envoyé des délégations qui se sont véritablement senties les représentantes de leurs sœurs d'autres pays.

Le rendez-vous avait été donné au Palais Eynard, le matin à 9 heures. Une foule compacte s'y pressait parlant anglais, français, allemand... mais bientôt tout s'organise, les 56 pays s'alignent suivant l'ordre alphabétique, chaque pays ayant droit à quatre représentantes, et chaque organisation internationale membre du Comité féminin de Désarmement à une représentante. Des écharsarmement à une représentante. Des échar-pes avec les noms des pays et des organisa-tions, et des brassards blancs avec le mot *Pax* tions, et des brassards blancs avec le mot Fazz permettent de s'orienter. En groupes, nous traversons le jardin des Bastions, et arri-vons au Bâtiment Electoral, siège des séan-ces plénières de la Conférence, dans le hall d'entrée duquel se trouvaient les pétitions disposées en amoncellement et dont chacune de nous reçoit un paquet. La signataire de ces lignes, étant chargée de représenter l'Arces lignes, étant chargée de représenter l'Argentine, portait sous son bras un paquet muni de cette inscription: Coleccion de Peticiones recojidas bajo los auspicios de la Liga nacional de las Mujeres evangelicas en la Republica Argentina; d'autres étaient munies de paquets de signatures japonaises aux élégants caractères, etc.; mais toujours nous sentions battre à travers ces feuilles de papier le cœur des femmes et des mères d'autres pays réclamant la paix et la sécurité pier le cœur des femmes et des mères d'autres pays réclamant la paix et la sécurité pour leurs enfants. La Suisse était représentée par trois membres de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, à laquelle revient dans notre pays tout l'honneur de la collecte des signatures: Mª C. Ragaz, Mª Lejeune, et M³ Honegger, ainsi que par M³ le le Dr. Schaetzel, présidente du Comité Lejeune, et M^{lle} Honegger, ainsi que par M^{lle} le Dr. Schaetzel, présidente du Comité genevois pour le Désarmement. ²
Les portes de la salle de la Conférence

s'ouvrent, et notre cortège, à la tête duquel se trouve Miss Dingman, la présidente du Comité féminin pour le Désarmement, accompagnée de Miss Courtney, vice-présidente, et de Mis Rosa Manus, secrétaire, s'avance lentement le long du couloir jusqu'à la tribune présidentielle. M. Henderson, après avoir ouvert de trois coups de marteau cette séance solennelle, nous salue en quelques phrases bienveillantes, et donne presque immédiate-ment la parole à Miss Dingman, qui pro-nonce le discours d'une très haute inspira-tion, dont nous publions le texte plus haut,

Nous pouvons informer nos lecteurs que ces dernières demandes ont reçu un accueil favorable, et que, sous des conditions strictement délimitées, des représentantes accréditées des Organisations féminines internationales membres de ce Comité jouissent de facilités quant à des places à la Conférence, à Pobtention de documents, etc.

2 Nous nous permettons ici une petite rectifica-tion à l'article de notre confrère, qui indique pour le quatrième poste le nom de Mile Zellwe-ger. Or, la veille déjà, les organisatrices avaient estiné que ce poste revenait de droit à Mile Schaetzel, qui non seulement a beaucoup travaillé pour recueillir des signatures à Genève, mais surtout qui s'est dépensée sans compter à la tête du Comité local, contribuant ainsi à rendre pos-sibles ces manifestations du 6 février. (Réd.)

et qui remet au Président de la Conférence adresse sur parchemin contenant la s et les chiffres de signatures de ch textes et les chiffres de signatures de chaque pétition. Et alors commence devant la tribune présidentielle notre défilé de femmes, que Miss Courtney et M¹⁰ Manus appellent en indiquant le nom de chaque pays et le total des signatures qui y ont été recueillies. Défilé combien imposant, émouvant, évocateur de tant d'efforts et d'espérances, heures inoubliables pour les membres de la Conférence aussi bien que pour nous, voulons-nous le croire.

Afin d'associer à l'esprit de cette journée un public beaucoup plus étendu que le nom-bre forcément restreint des déléguées autori-sées à accéder dans la salle, les Associations sees a acceut data la saile, les associations féminines genevoises avaient prévu d'autres manifestations encore. Tout d'abord, une excellente installation radiophonique au Kursaal permit de suivre dans le détail tous les discours prononcés durant cette matinée (et que cours prononcés durant cette matinée (et que nous enténdimes, nous, du haut des tribunes, où des places nous avaient été réservées) et le soir surtout eut lieu un meeting féminin d'une rare ampleur. La vaste salle de la Reformation était pleine à craquer. Une délicieuse ronde d'écolières portant les drapeaux de nos 56 pays ouvrit la séance sur l'air si connu de Jaques-Dalcroze:

Si tous les enfants du monde Voulaient se donner la main...

décuplant ainsi au cœur de chaque fémme et de chaque mère l'ardeur de la lutte contre l'horreur de la guerre; puis Mrs. Clara d'Ar-cis, qui présidait cette Assemblée, remercia les membres du Comité féminin qu'elle préles membres du Comité féminin qu'elle présenta à ce vaste public, en excusant les absentes, et notamment Mile Gourd. L'envoi d'un télégramme à M. Briand, pour lui exprimer le regret de toutes de ce qu'il ne pût pas assister à cette journée à Genève, fut décidé. Prirent ensuite la parole: M^{me} Ragaz, vice-présidente de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, qui raconta les expériences faites lors de la récolte de signatures pour la pétition; Mile Zellweger, qui parla de la tâche des femmes suisses pour la paix; M^{me} Adele Schreiber, députée au Reichstag, qui fit une grande impression en traitant ce qui fit une grande impression en traitant ce sujet: La politique internationale et les fem-mes; et enfin, Mme Malaterre-Sellier, dont l'éloquence et l'inspiration presque prophéti-ques soulevèrent des tonnerres d'applandisse-rents seus fin en explant à la corrent serie. ques soulevérent des tonnerres d'applaudisse-ments sans fin, en appelant à la guerre sacrée contre la guerre toutes les femmes, toutes les mères de tous les pays. Digne fin d'une journée inoubliable, dont aucune de nous ne pourra jamais perdre de vue la portée et l'engagement moral qu'elle a impliqué pour D.

(Adaptation française.)

Le tuteur général et les femmes

Depuis bien des mois, le Grand Conseil du canton de Genève avait devant lui un projet de loi instituant un poste de « tuteur général », qui se rapprocherait passablement des fonctions de cet ordre remplies en Suisse allemande par les « Jugendämter », le nombre toujours croissant des tutelles et leur éparpillement entre trop de mains bénévoles ayant rendu indispensable cette création, à lanuelle nous ne pouvons qu'applaudir.

éparpillement entre trop de mains bénévoles ayant rendu indispensable cette création, à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir.

Depuis bien des mois également, plusieurs de nos organisations féminines genevoises (pour préciser: l'Association pour le Suffrage, l'Union des Institutrices primaires, et celle des Institutrices d'écoles enfantines) avaient demandé à la Commission du Grand Conseil que la loi stipulât que ce poste pût être rempli par une femme. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup ici sur le concours infiniment précieux qu'une femme de cœur, de tact, et d'expérience, pourrait apporter à la collectivité en remplissant professionnellement cette fonction; et bien que, selon li fiction juridique que « ce qui n'est pas défendu est permis », donc que si la loi ne défend pas que ce poste soit confié à une femme, rien n'en empêcherait une de le remplir, nous avions pensé qu'il était bien préférable de préciser nos droits au lieu de les laisser dans le vague.

L'autre jour, au Grand Conseil, en deuxième débat, notre Parlement cantonal est revenu en arrière à la demande de M. Perréard (radiral); M. Meyer de Stadelhofen (catholique), qui aime à se déclarer féministe dans

en arrière à la demande de M. Perrèard (ra-diral); M. Meyer de Stadelhofen (catholi-que), qui aime à se déclarer féministe dans les cas qui lui conviennent seulement, a dé-peint au Grand Conseil effaré les inconvé-nients sérieux qu'il pourrait y avoir à charger une femme des fonctions de tuteur général, et M. Fréd. Martin, conseiller d'Etat, a cru

nous ouvrir très largement des portes de connous ouvrir très largement des portes de con-solation en faisant remarquer que le tuteur général devant être entouré de plusieurs em-ployés, on pourrait fort bien charger une femme d'un de ces postes subalternes. Si bien que, malgré l'insistance de M. Albaret, le Grand Conseil a biffé l'amendement voté quinze jours plus tôt.

Dommage. Dommage pour l'affirmation d'un droit féminin. Dommage aussi nour les

Dommage. Dommage pour l'affirmation d'un droit féminin. Dommage aussi pour les paroles du Président du Conseil d'Etat, qui consacrent une fois de plus le dogme de l'infériorité féminine: employée, secrétaire, tant que vous voudrez. Mais plus haut, un poste de responsabilité et de dévouement: halte-là! Dommage...



Le Comité de la Société coopérative de cautionnement Saffa avait convoqué, pour le jeudi 11 février, les représentants de la presse féministe, ainsi que les membres de l'Association ber-noise de la Presse, afin de leur exposer d'une façon précise les buts de la dite Société.

M^{|||} Dora Schmidt, présidente, expliqua que le bénéfice de la Saffa ne servira pas à faire des prêts, mais bien à cautionner les femmes suisses qui désireraient emprunter de l'argent, soit pour perfectionner leurs connaissances professionnelles après études ou apprentissages, soit pour créer des entreprises nouvelles ou donner plus d'ex-tension à des entreprises existantes, soit enfin pour aider les associations féminines à obtenir des crédits de construction ou des prêts pour des crédits de construction ou des prêts pour l'organisation d'expositions locales, etc. Les 350.000 francs restant de la Saffa, après les diverses répartitions faites, ont été placés en titres, obligations, hypothèques, etc. dans différentes parties du pays. Ces papiers sont déposés à la Banque Populaire qui, elle, fera les prêts aux femmes suisses que la Société cautionnera. Afin d'augmenter le capital de garantie et par là la valeur des prêts, la Société émet des parts sociales de 100 fr. Pour placer ces parts sociales, le comité se propose de faire, au mois de mars, une grande action de propagande parmi les femmes suisses; il espère que celles-ci comles femmes suisses; il espère que celles-ci com-prendront l'œuvre d'entr'aide que poursuit la Société et qu'il rencontrera la même sympathie et le même désir de solidarité qu'avait rencontrés la

Notre journal ayant déjà publié des indications exactes sur la façon dont se feront ces prêts, nous ne donnons pas ces détails à nouveau. Nous ne ferons qu'attirer l'attention des femmes suisses sur ce que les prêts ne peuvent être consentis que but professionnel ou commercial et non pas pour aider une personne momentanément dans la gêne. Ils ne peuvent également pas être consentis sans intérêts. (Pour de plus amples ren-seignements on peut s'adresser au Comité de la Société coopérative de cautionnement Saffa, Case postale Transit, Berne).

Mile Anna Martin exposa ensuite que le but de la Société n'est pas seulement de faciliter aux femmes l'obtention d'un crédit, mais aussi de les aider par de judicieux conseils financiers. A cet effet, la Banque Populaire a créé dans son bâtiment de la Christoffelgasse 9, à Berne (té-léphone: Bollwerk 60) un bureau de renseigne-ments et de conseils financiers dirigé par Mile Martin, l'ancienne commissaire générale de la Saffa. Ce bureau, qui a à sa disposition un ma-tériel précieux de renseignements sera à même de guider, en toute connaissance de cause, les femmes désirant créer ou reprendre une affaire. Il connaît les entreprises louches ou hasardeuses, où trop souvent les femmes se laissent entraîner à placer leurs capitaux, et il pourra ainsi éviter à ces dernières des pertes souvent importantes. En un mot, il sera à la disposition de toute femme ayant besoin d'un conseil financier quelconque. En outre, par de nombreux articles de journaux, des conférences et des cours spéciaux, il se propose d'instruire la femme dans l'art difficile d'employer judicieusement et rationnellement son argent.

Il va sans dire que, pour être vraiment utile à toutes les femmes suisses, un seul bureau de renseignements à Berne ne suffira pas. Aussi la renseignements à berne le suffir à pas. Aussi la Banque Populaire prévoit-elle déjà des jours fixes de consultations dans différentes de ses succursales où, par la suite, elle ouvrira, éventuellement, un office permanent.

La Société de cautionnement espère grâce à cette organisation et aux facilités d'em-prunt qu'elle procurera, travailler, dans l'esprit des statuts de la Saffa, à l'amélioration de la situation financière et économique de la femme

H. Z.

La Vº Journée des Femmes vaudoises

Ce fut un nouveau succès pour la Fédération vaudoise des Unions de Femmes et l'Association pour le costume vaudois qui ont organisé cette Journée. Plus de six cents femmes représentant tous les districts y ont assisté. La journée a été honorée de la présence de M. J. Dufour, président du Conseil d'Etat, qui traitant de la cen-sure cinématographique en Suisse, a annoncé une bonne nouvelle: un siège féminin dans la future Commission vaudoise pour la censure cinématographique. Les Vaudoises ont été reconnaissantes envers M. Dufour de ce qu'il leur ait fait part de ses préoccupations législatives et ne leur ait pas servi ces phrases creuses ou ces conseils puérils que trop souvent les magistrats se croient obligés de débiter aux assemblées féminines.

La séance du matin a été tout entière consacrée à la patrie, au désarmement, à la paix. C'est M. Ernest Bovet (Lausanne) qui a montré combien, au cours des âges, s'est élargie la notion de patrie, combien elle s'est fortifiée et élevée. En voici une preuve: une vive opposition s'est élevée au Grand Conseil lors de la revision de la Constitution vaudoise, en 1865, contre l'at-tribution aux Confédérés des mêmes droits poli-tiques qu'aux bourgeois des communes; l'égalité finit par prévaloir. (Cela n'est-il pas réconfortant pour nous? Et ne pouvons-nous pas espérer que d'ici à quatre-vingts ans les femmes seront mises sur le même pied que les Confédérés?) M. Bovet a salué avec joie les progrès faits en Suisse par la notion d'arbitrage; alors qu'au Congrès de La Haye, en 1907, la délégation suisse avait l'ordre de s'opposer à l'arbitrage¹, nos délégués à Genève, en 1932, ont reçu pour mission de sou-tenir ardemment le règlement des conflits internationaux par l'arbitrage. Alors qu'à La Have les séances étaient rigoureusement réservées aux diplomates, celles de Genève se sont ouvertes à l'opinion publique par l'intermédiaire des représentants des grands groupements mondiaux ap-portant les pétitions de la paix. L'humanité progresse lentement. La paix viendra bien...

Parlant au nom des mères qui ne veulent plus revivre les mois épouvantables de 1914 à 1918, Mme L. H. Pache (Lausanne) a montré avec fo ce ce que les femmes peuvent faire pour l'avènement de la paix, en travaillant avec foi, avec confiance, avec optimisme pour que les générations futures

oient épargnées. Ces deux exposés firent une grande impression. On sentait l'assistance vibrer avec les conférenciers; des fils multiples et tenus, présents bien qu'invisibles, s'étaient tissés entre ceux qui par-

qu'invisibles, s'étatent tisses entre ceux qui par-laient et celles qui écoutaient. La séance de relevée s'est ouverte par une causerie de Mie M. Hahn, présidente cantonale des Amies de la Jeune fille (Territet) sur la famille, sur les sentiments de confiance, d'affection qui en forment la base, sur les moyens de fortifier ces sentiments en profitant de petits détails. Le sentiment de la famille est ancré dans le œur de l'homme comme de la femme; cette dernière, même seule, ne se sent jamais seule parce que ce sentiment de la famille la pousse à s'occuper des malheureux.

La journée se termina sur un mode plus riant: profitant de la présence de nombre des membres de l'Association agricole des femmes vaudoises Mme Gillabert-Randin (Lausanne), leur présidente, leur présenta son rapport annuel, rappela la fa-brication des confitures à Puidoux; l'exercice a été très actif; les cuisinières de Puidoux ont traité 2800 kgs de fruits et 1800 kgs de sucre; l'écoulement des bidons est trop lent; il faut trouver des débouchés ,et c'est le plus difficile. Néanmoins, et bien que les capitaux prêtés ne puissent être encore restitués, l'affaire promet un rendement intéressant, tout en permettant d'écouler les fruits récoltés par les paysannes, L'Association cherche à organiser un marché Se-maine suisse dans un village montagnard. Mme W. Barraud (Bussigny) exposa encore avec

humour l'activité de la Société cantonale pour le costume vaudois, dont elle est vice-présidente, et qui participe à toutes les grandes fêtes des costumes suisses. Et il y eut, cela va sans dire, des fleurs, des chants, du thé, et des connaissanjoyeusement renouées.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et La Tour de Peilz Février 1932.

Mesdames et chères Alliées,

Nous tenons à vous remercier du bon accueil que vous avez fait à notre dernière circulaire. La présence de nombreuses représentantes de nos Sociétés, de toutes les parties de la Suisse, même les plus éloignées, a été remarquée et appréciée

¹ Que pareil mandat ait pu être donné à des délégués par le gouvernement fédéral, il y a vingt-cinq ans, constitue une tache sur notre écusson que notre attitude actuelle doit s'employer à laver. (Réd.)

par les organisatrices de la journée du 6 février. Toutes celles qui ont participé à cette manifestation en garderont un souvenir qui les encouragera à soutenir de tout leur pouvoir l'œuvre de pacification que poursuit la Conférence du Désarmement. Quant à celles qui n'ont pu se rendre à Genève, nous leur offrons aujourd'hui un moyen de se joindre aux efforts en faveur du désarmennt: la feuille de collecte ci-jointe vous permettra de rassembler, franc par franc, une jolie somme qui servira à la propagande faite par le Comité international du Désarmement. Vous vourez bien renvoyer ces feuilles, même incomplètement remplies, ainsi que la somme correspondante par mandat postal, à Mme Fanny Martin, la Terrasse, Tour de Peilz, jusqu'au ler mai, vous aurez ainsi la satisfaction de coopérer à la cause du Désarmement que nous, femmes, devons toutes soutenir.

La Conférence du Désarmement aura probablement, nous dii-on, 3 étapes, la première s'achevant à Pâques, la seconde allant de juin à août, et la troisème en automme. Les Associations féminines internationales comptent préparer à Genève, dans le courant de l'année, de nouvelles manifestations auxquelles toutes les femmes seront conviées.

Nous vous rendons attentives au fait que notre

nifestations auxquelles toutes les temmes seront conviées.

Nous vous rendons attentives au fait que notre caissière, Mile Schindler, prie instamment d'indiquer sur les mandats ou chèques postaux, le nom de l'expéditeur et de la Société. Il lui est arrivé plusieurs fois de recevoir de l'argent et de ne pas savoir de qui il venait.

Veuillez agréer, Mesdames et chères Alliées, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

La Présidente: A. de Montet. La Secrétaire: F. Martin.

Réunion du Comité.

Dans sa séance du 29 janvier, le Comité de l'Alliance avait à son ordre du jour deux ques-

tions importantes.

Le Département politique fédéral lui avait fait

Dans sa seance du 29 janvier, le Comité de l'Alliance avait à son ordre du jour deux questions importantes.

Le Département politique fédéral lui avait fait parvenir un memorandum du Secrétariat de la S. d. N. concernant la décision prise l'automne dernier par l'Assemblée sur les moyens d'intensifier la collaboration des femmes, tant à l'œuvre de la S. d. N. en général qu'à la Conférence du Désarmement. A ce sujet, M. Motta demandait ce que l'Alliance avait déjà proposé au Secrétariat de la S. d. N.

Le Bureau avait immédiatement répondu que nous n'avions jusque la pas eu connaissance du memorandum, que le Secrétariat de la S. d. N.

Le Bureau avait immédiatement répondu que nous n'avions jusque la pas eu connaissance du memorandum, que le Secrétariat de la S. d. N.

Le Bureau avait immédiatement répondu que nous n'avions féminines internationales était bien établi, spécialement en vue de la Conférence du Désarmement; que nous céinos heureuses d'avoir enfin la possibilité d'une collaboration sur le terrain national, et que nous lui soumettrions nos vœux dès après la séance du Comité.

Il s'agissait donc de faire des propositions acceptables, et dans ce but nous priâmes Mie Sonazzi, membre du Comité de l'Association suisse pour la S. d. N., de venir délibérer avec nous. A la suite de cet entretien, on décida de demander à M. Motta que le Conseil Fédéral veuille autoriser une femme, représentant l'Alliance, à assister la Conférence du Désarmement, et de ser autres femels es fasses eremplacer par deux sutres femères de la S. d. N. en général, il serait répondu plus tard. La lettre de se de la Conférence de la S. d. N. disparial, il serait répondu plus tard. La lettre de veut de la Conférence une fémine, de la S. d. N. disparial, il serait répondu plus tard. La lettre de ce projet de la Conférence en dédia de fait pour un en général, il serait répondu plus tard. La lettre de veut de la Conférence une fémile de la S. d. Ne siepsions pour une répons n'était par deux siepsions pour une répons n'était par deux siepsion

changé, le film aurait deux buts: 1. faire saisir aux femmes et aux hommes le danger des avortements clandestins, et le sérieux des interventions médicales; 2. indiquer les ressources qu'offrent aux femmes dans la détresse les institutions sociales; indiquer aussi les lacunes de notre société dans le problème de la protection de la famille. Il fut décidé d'envoyer le projet amendé à la direction de « Praesens ». Celle-ci nous enverra des contre-propositions, de sorte que la décision finale parait encore éloignée.

A. DE M.



Voyage collectif à Constantine.

(Congrès des Femmes Méditerranéennes.) AVIS IMPORTANT. — Depuis la parution de AVIS IMPORTANT. — Depuis la parution de notre deriier numéro deux programmes de voyage ont été préparés: l'un de quinze jours (du 20 mars au 6 avril), comprenant une excursion en Algérie du Sud (prix approximatif: 500 fr. suisses); l'autre de 9 jours (du 27 mars. au 6 avril), sans excursion, mais avec visite d'Alger au retour (prix approximatif: 360 fr. suisses).

Bien que le délai pour les inscriptions ait été xé au 15 février, nous engageons néanmoins celles de nos lectrices que tenteraient ce voyage et ce Congrès, à demander au plus vite à Mme Debrit-Vogel, 16, Bonstettenstrasse, Berne, les renseignements qui leur seront utiles.

Carnet de la Quinzaine

Mercredi 24 février:

Grefvei Local de l'Union des Femmes, 22, rue-Et-Dumont, 17 h.: Esquisses d'histoire de l'art au moyen-âge, 5me et dernière causerie par M^{me} H. Gagnebin. LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Cours d'instruction civique et de droit civique: Les régimes matrimoniaux, par Mille A. Quinche, avocate.

Vendredi 26 février:

endredi 26 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.; 3mc leçon d'archéologie genevoise, donnée au profit de la caisse de
l'Union par M. L. Blondel, archéologue. Projections lumineuses. Billets à l'entrée.

Id.: Station d'émission Radio-Suisse romande,
17 h. 15 à 17 h. 30: Chronique d'intérêt
féminin, causerie par T.S.F.

Samedi 27 février:

LAUSANNE: Ecole Supérieure, 15 h.: Assemblée de l'Association des anciennes élèves de l'E-cole supérieure.

Lundi 29 février:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Du-mont, 20 h. 30: L'enfant sous le régime-soviétique, causerie par M. Méquet, fonction-naire au B. I. T.

Mercredi 2 mars:

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Cours d'instruction civique et de droit civil: Quelques notions sur la vente et l'achat des titres, par Mile Marg, Daep-pen, lic. ès sciences sociales. GENEVE: Grande Salle de la Réformation, à 20 h. 30: Soirée organisée par les Eclaireuses. au profit de la caisse de l'Union des Fem-mes.

Samedi 5 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Du-mont, 16 h.: Thé mensuel; 17 h.: Paix so-ciale. Une réalisation à Bourneville (Angle-terre), causerie avec projections par Mie Jeanne Roget.

IMPRIMERIE RICHTER. - GENÈVE

VI° Journée d'Education à Neuchâtel

Samedi 27 février 1932

organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la Fondation Pro Juventute et la Ligue Pro Familia, avec l'appui des associations pédagogiques et féminines de la région.

Ecole et Famille

Conférences visant à établir un contact entre les éducateurs professionnels et les parents, ainsi que toutes les personnes portant intérêt à l'éducation.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES: Vendredi 26 février, 20 h. 15:

Ecole et Famille. Faut-il collaborer ? Et pourquoi ? Conférence publique et gratuite, par M. Jules LAURENT, inspecteur scolaire et rédacteur du *Journal des Parents* (Lausanne).

9 heures. Introduction de M. le Conseiller d'Etat Dr. Antôine BOREL, chef du Département de l'Instruction publique. II. AULA DE L'UNIVERSITÉ : Samedi 27 février :

9 heures 15. Famille et Ecole: ce qu'elles attendent l'une de l'autre, par Jules LAURENT, inspecteur scolaire et rédacteur du Journal des Parents (Lausanne).

10 heurs 30. Les parents penvent-ils rendre l'école agréable à leurs enfants? par mme Blanche HEGG-HOFFET, Dr. en philosophie (Berne).

14 heures 15. Comment préserver nos énfants des troubles nerveux et mentaux ?
par le Docteur Oscar FOREL, médecin en chef des «Rives de Prangins» et privat-docent de
psychiatrie à l'Université de Genève.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion

Prix des places : la journée : Fr. 2.50 (Fr. 1.50 pour le corps enseignant) ; la demi-journée : Fr. 1.50 pour chacun. Cartes à l'entrée.